Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_77-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-77

L'an 2026, le 4 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 29 mai 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 29 mai 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Alexandra FRAYSSE, Aurore GINOUVES, Marie-Christine JAOUEN, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Jean-Yves NICOLAS, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Patrick URIEN

Absents ayant donné procuration (4) : Anne-Marie KERDRAON à Christian TROADEC, Didier GOUBIL à Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS à Annie LE GUEN, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET

Absents (1): Paul BOUSSARD

A été nommé secrétaire : Annie LE GUEN

D 2026-77 Tarifs billetterie Vorgium – année 2026

Rapporteur : Daniel COTTEN

Le bureau communautaire qui s'est réuni le 28 mai 2026 émet les propositions suivantes.

TARIFS PUBLIC INDIVIDUEL

La communication imprimée affichant les tarifs ayant déjà été diffusée pour cette année, il n'est pas proposé d'augmenter les tarifs individuels sur l'année 2026.

Une revalorisation sera proposée sur les tarifs 2027.

TARIFS GROUPES

Il est proposé d'augmenter les tarifs groupes à partir du 1er octobre 2026, des engagements ayant été pris avec des groupes jusqu'au 30 septembre.

	Tarifs 2024	**Tarifs 2026**
Groupes (10 personnes et +) avec visite guidée du jardin archéologique et tablette numérique (1 tablette pour 2 personnes) :	conservés jusqu'au 30/09/2026	**applicables au 1/10/2026**
Plein tarif	4,50 €	**5,00 €**
Bénéficiaires de tarifs réduits individuels	3,00 €	**3,00 €**
Accompagnateurs et chauffeurs	gratuit	**gratuit**

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_77-DE

Groupes scolaires et extrascolaires, tarif par personne	conservés jusqu'au 30/09/2026	**applicables au 1/10/2026**
Forfait 1 - visite guidée ou atelier (visite guidée du jardin archéologique + visite libre du centre d'interprétation)	3,00 €	
Forfait 1 - atelier pédagogique (un atelier pédagogique + visite libre du centre d'interprétation)	4,00 €	
Forfait 1 – une animation (un atelier pédagogique + visite libre du centre d'interprétation)		**4,50 €**
Forfait 2 – deux animations (visite guidée + 1 atelier pédagogique + visite libre du centre d'interprétation)	5,00 €	**6,00 €**
Forfait 3 - trois animations (visite guidée + 2 ateliers pédagogiques + visite libre du centre d'interprétation)	8,00 €	**9,00 €**
Forfait 4 – forfait réalité virtuelle scolaire et une animation (visite guidée ou 1 atelier pédagogique + visite libre du centre d'interprétation + animation de l'escape game)	8,00 €	**14,50 €**
Forfait 5 – forfait réalité virtuelle scolaire et deux animations (visite guidée + 1 atelier pédagogique + visite libre du centre d'interprétation + animation de l'escape game)		**16,00 €**
Enseignants, accompagnateurs et chauffeurs	gratuit	**gratuit**
Élèves scolarisés dans un établissement du territoire de Poher Communauté et CLAJ du Poher	gratuit	**gratuit**

Groupes venant dans le cadre de conventions de partenariat :
Dans le but de promouvoir l'offre du centre d'interprétation Vorgium, des partenariats ont été créés et seront à l'avenir créés avec des structures assurant la commercialisation de produits touristiques aux groupes organisés (offices de tourisme, tour operators, etc.).

La convention de partenariat, signée pour la partie Vorgium par le Président de Poher Communauté, pourra prévoir un pourcentage de réduction à appliquer lors de la facturation dans la limite de 15% des tarifs prévus au paragraphe « Tarifs réception de groupes » de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuvent les tarifs tels que présentés ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE